

111 mois à Grans

Janvier
2006

**bulletin mensuel
d'informations
municipales
N° 168**

Sommaire

- P. 2 : ● Le téléthon 2005
P. 3 : ● L'édito du Maire
P. 4/5 : ● Compte rendu
du Conseil Municipal du 5/12/05
P. 6 : ● Les infos municipales
- Manifestation à Marseille
- Club Senior Gransois
- État civil
- Un chantier HQE modèle !
- Enquête parcellaire pipeline
P. 7 : ● Les infos municipales
- Service Municipal Enfance et Jeunesse
- Séjour neige du Local Jeunes
P. 8/9 : ● Ça s'est passé à Grans
P. 10 : ● La vie associative
- Le Kangourou Basket Club
- Grans Progrès Social
- A.I.P.E.G.
- Le Comité des Fêtes
- La Boule de la Touloubre
P.11 : ● La vie associative
- A.I.L. Tir à l'Arc
- Li Pichounet
- FCPE Grans
P.12 : ● La vie culturelle
- Salle de cinéma permanente ?
- 1^{er} Café philosophique
- Médiathèque intercommunale
- Opéra bleu
- Gitano
P.13 : ● La vie culturelle
- Le carnet Jeunes et Culture
- La Pastorale Maurel
- Mémoire en Lumière
P.14 : ● Expression libre
P.15 : ● Présentation des vœux
P.16 :
● Agenda
● Le poème de Marcelle Blaise
● Ma classe à l'heure bulgare
● Le téléthon remercie



 Ovest
Provence



**Record battu !!!!
Merci beaucoup à vous tous !!!**





Chers Amis Gransois,

Nous voilà en 2006 ! Six ans déjà que nous fêtons le troisième millénaire. J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année et que vous êtes d'attaque pour vous engager dans 2006.

Depuis le 2 janvier la majorité municipale s'est remise au travail, après la Trêve des Confiseurs.

Le 21 janvier, je vous présenterai les vœux du Conseil Municipal. Vous êtes tous conviés à ce rassemblement amical.

Dans quelques jours, nous allons voter le budget 2006 avec, comme je l'ai promis, une cinquième baisse consécutive des impôts locaux. Depuis début décembre, la commission des finances travaille pour construire un budget prenant en compte la mise en service de l'espace socio-culturel éducatif.

Le Conseil Municipal de Décembre a présenté le Débat d'Orientation Budgétaire, débat permettant à l'opposition de faire ses propositions et de déposer des amendements. Rien de tout cela, ils ont quitté la séance avant la fin, sans poser une question.

Pour débattre, il faut être plusieurs.

Pas de questions,

Pas d'observations,

Pas de propositions.

Cela réduit le champ du dialogue. Il semble que chacun ne conçoive pas le mot démocratie, même limité à Grans, de la même manière à moins que la critique soit, de jour en jour, plus difficile à construire.

Je me félicite de la forte participation de nombreux bénévoles associatifs et de gransois qui ont permis une nouvelle fois de battre nos records avec un don de plus de 7000 euros pour la Recherche Médicale lors du Téléthon.

Je vous renouvelle mes vœux de bonheur et santé pour l'année 2006 et vous donne rendez-vous le 21 janvier à 11 heures 30 à la Salle des Fêtes.

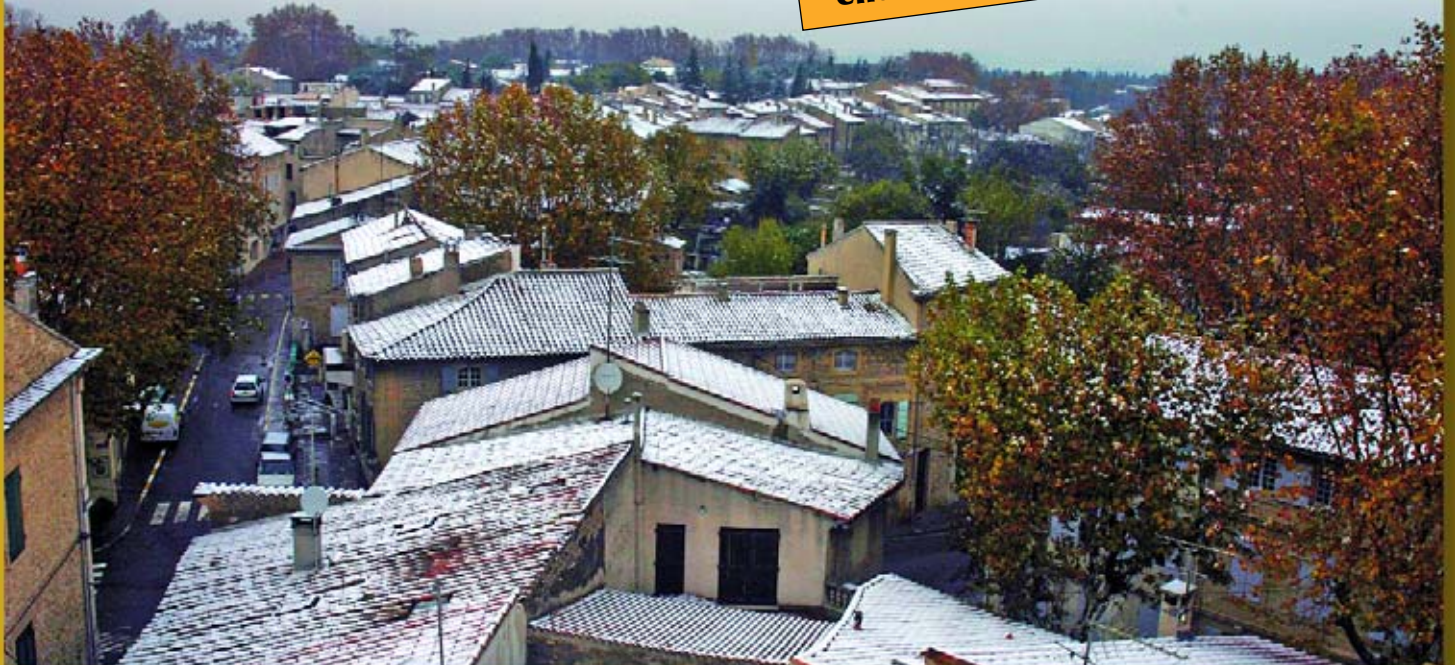
Yves VIDAL

Maire de Grans

Vice-Président de Ouest Provence

Conseiller Régional

**RÉFÉRENDUM CONTRE L'INCINÉRATEUR
LE 15 JANVIER 2006
Grans avec les communes d'Istres,
Fos sur Mer, Port Saint Louis du Rhône.
Tous les Gransois
à la Mairie de Fos sur Mer, le 15 janvier,
entre 18h et 20h, pour les résultats !!!**





COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2005

1/ APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2005

Le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2005 est approuvé à l'unanimité.

2/ ACCEPTATION DE REMBOURSEMENT DE SINISTRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, L'exposé de Monsieur Le Maire entendu, Vu les frais de remplacement des vitres et le montant de l'indemnisation proposé, accepte le remboursement de ce sinistre à hauteur de 608,13 Euros et autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

3/ APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SMED 13

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, approuve la modification des statuts du SMED 13 telle que présentée par Le Maire, et adopte les nouveaux statuts annexés à la présente.

4/ APPROBATION MODIFICATION INVENTAIRE SAN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu la délibération du Bureau Syndical du 27/05/2005 (n° 246/05) portant mise à jour de l'inventaire des équipements existants ou en voie de réalisation et des services publics attachés, approuve les modifications issues de cette délibération, et autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu la délibération du Bureau Syndical du 14/10/2005 (n° 559/05) portant mise à jour de l'inventaire des équipements existants ou en voie de réalisation et des services publics attachés, approuve les modifications issues de cette délibération, et autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

5/ MODIFICATION TARIFICATION DES ACTIVITES DU SERVICE MUNICIPAL ENFANCE JEUNESSE (HORS CANTINE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE)

Le Conseil Municipal à la majorité, 4 abstentions (CAMELER, GABELLONI, MATTÀ, SCHINTONE), l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, décide l'abrogation à compter du 1er Janvier 2006 de l'ensemble des tarifs issus de la délibération n° 2004/32 du 29/03/2004 (sauf cantine et périscolaire) et de remplacer par les tarifs ci-après :

CLSH 3/6 ANS « JACQUES PREVERT »

- Tarif journalier pour les séjours à l'extérieur

| Quotient Familial | Gransois | Extérieurs |
|-------------------|----------|------------|
| de 0 à 300 | 18,50 € | 35,60 € |
| de 300,01 à 600 | 20,90 € | 35,60 € |
| de 600,01 à 900 | 23,90 € | 35,60 € |
| de 900,01 à 1200 | 27,50 € | 35,60 € |
| de 1200,01 et + | 30,50 € | 35,60 € |

- Tarif du mercredi en période scolaire

| Quotient Familial | Gransois | Extérieurs |
|-------------------|----------|------------|
| de 0 à 300 | 4,60 € | 16,80 € |
| de 300,01 à 600 | 6,10 € | 16,80 € |
| de 600,01 à 900 | 8,20 € | 16,80 € |
| de 900,01 à 1200 | 10,90 € | 16,80 € |
| de 1200,01 et + | 13,00 € | 16,80 € |

- Tarif à la semaine en période de vacances scolaires

| Quotient Familial | Gransois | Extérieurs |
|-------------------|----------|------------|
| de 0 à 300 | 23,00 € | 84,00 € |
| de 300,01 à 600 | 30,50 € | 84,00 € |
| de 600,01 à 900 | 41,00 € | 84,00 € |
| de 900,01 à 1200 | 54,50 € | 84,00 € |
| de 1200,01 et + | 65,00 € | 84,00 € |

CLSH 7/11 ANS « GEORGES BRASSES »

- Tarif journalier pour les séjours à l'extérieur

| Quotient Familial | Gransois | Extérieurs |
|-------------------|----------|------------|
| de 0 à 300 | 18,50 € | 35,60 € |
| de 300,01 à 600 | 20,90 € | 35,60 € |
| de 600,01 à 900 | 23,90 € | 35,60 € |
| de 900,01 à 1200 | 27,50 € | 35,60 € |
| de 1200,01 et + | 30,50 € | 35,60 € |

- Tarif du mercredi en période scolaire

| Quotient Familial | Gransois | Extérieurs |
|-------------------|----------|------------|
| de 0 à 300 | 4,60 € | 16,80 € |
| de 300,01 à 600 | 6,10 € | 16,80 € |
| de 600,01 à 900 | 8,20 € | 16,80 € |
| de 900,01 à 1200 | 10,90 € | 16,80 € |
| de 1200,01 et + | 13,00 € | 16,80 € |

- Tarif à la semaine en période de vacances scolaires

| Quotient Familial | Gransois | Extérieurs |
|-------------------|----------|------------|
| de 0 à 300 | 23,00 € | 84,00 € |
| de 300,01 à 600 | 30,50 € | 84,00 € |
| de 600,01 à 900 | 41,00 € | 84,00 € |
| de 900,01 à 1200 | 54,50 € | 84,00 € |
| de 1200,01 et + | 65,00 € | 84,00 € |

CLSH « LOCAL JEUNES »

- Tarif journalier pour les séjours à l'extérieur (sauf délibération spécifique)

| Quotient Familial | Gransois | Extérieurs |
|-------------------|----------|------------|
| de 0 à 300 | 18,50 € | 35,60 € |
| de 300,01 à 600 | 20,90 € | 35,60 € |
| de 600,01 à 900 | 23,90 € | 35,60 € |
| de 900,01 à 1200 | 27,50 € | 35,60 € |
| de 1200,01 et + | 30,50 € | 35,60 € |

- Tarif Séjour Neige

| Quotient Familial | Gransois | Extérieurs 2006 |
|-------------------|----------|-----------------|
| de 0 à 300 | 274,50 € | 740,36 € |
| de 300,01 à 600 | 298,12 € | 740,36 € |
| de 600,01 à 900 | 328,82 € | 740,36 € |
| de 900,01 à 1200 | 366,00 € | 740,36 € |
| de 1200,01 et + | 396,50 € | 740,36 € |

- Tarif semaine vacances scolaires

| Quotient Familial | Gransois | Extérieurs |
|-------------------|----------|------------|
| de 0 à 300 | 23,00 € | 234,00 € |
| de 300,01 à 600 | 30,50 € | 234,00 € |
| de 600,01 à 900 | 41,00 € | 234,00 € |
| de 900,01 à 1200 | 54,50 € | 234,00 € |
| de 1200,01 et + | 65,00 € | 234,00 € |

Carte d'adhésion : 11,00 € par année civile

Ticket soirées et sorties : 1,60 €

Friendises et boissons : 1,00 €

6/ CESSION GRATUITE DE LA PARCELLE SECTION AH N°181 AU CLOS DE L'HERAULT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu les modalités retenues pour la desserte du secteur du chemin du Moulin à Blé, vu l'accord de Madame POUSSIN veuve BALIAN pour céder à titre gratuit à la Commune la parcelle cadastrée section AH n° 181, accepte la cession à titre gratuit de la parcelle section AH n° 181 d'une superficie de 276 m² appartenant à Madame POUSSIN Christiane veuve BALIAN, précise que l'ensemble des frais inhérents à la présente transaction seront à la charge de la Commune de Grans, et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

7/ INDEMNITE DE CONSEIL 2005 AU RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, vu l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements, et des régions, vu le décret n° 82-979 du 19 Novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat ou des établissements publics de l'Etat, vu l'arrêté interministériel du 16 Décembre 1983 fixant les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs des services extérieurs du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissements publics locaux et considérant qu'il convient de verser cette indemnité de 810,00 euros brut à Monsieur CORMIER Daniel, Trésorier Principal, - Décide à la majorité (4 Contre : CAMELER, GABELLONI, MATTÀ, SCHINTONE), d'allouer pour l'exercice 2005 la somme de 810,00 euros brut à Monsieur CORMIER Daniel.

- Précise que la délibération est valable pour l'année 2005 et ensuite jusqu'à la plus prochaine échéance suivante : fin du mandat municipal ou bien départ de Monsieur CORMIER Daniel. Les crédits nécessaires seront prélevés au compte 62 article 6225 du budget général de la Commune.

8/ DECISION MODIFICATIVE SECTION D'INVESTISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2005

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité (4 Abstentions : CAMELER, GABELLONI, MATTÀ, SCHINTONE), l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu l'obtention des subventions susvisées,

- Décide de procéder aux décisions modificatives suivantes sur le Budget Primitif 2005, section d'investissement recettes :

• Article 1641 : - 24 054,00 €

• Article 1323 : + 24 054,00 €

- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

9/ DECISIONS MODIFICATIVES**AU BUDGET PRIMITIF 2005**

Le Conseil Municipal, à la majorité (4 abstentions : CAMELER, GABELLONI, MATTA, SCHINTONE), l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, - Procède aux virements de crédits suivants :

Article 65753 : - 80 000,00 €
Article 022 : - 100 000,00 €
Chapitre 012 : + 180 000,00 € comme suit :
- Article 6411 : + 145 000,00 €
- Article 6413 : + 35 000,00 €

- Autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes les démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

10/ OUVERTURE DE CREDITS BUDGET PRIMITIF 2005

Le Conseil Municipal, à la majorité (4 Abstentions : CAMELER, GABELLONI, MATTA, SCHINTONE), L'exposé de Monsieur Le Maire entendu, décide d'ouvrir ou de modifier les crédits ci-après :

- Section Fonctionnement Dépenses :
Article 675 : + 12 529,02 €
- Section Fonctionnement Recettes :
Article 775 : + 500,00 €
Article 776 : + 12 029,02 €
- Section d'Investissement Recettes :
Article 2182 : + 12 529,02 €
- Section d'Investissement Dépenses :
Article 192 : + 12 029,02 €
Article 2318 : + 500,00 €

11/ CREATION REGIE D'AVANCES**PROGRAMME COMENIUS**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu le décret n° 62-1587 du 29 Décembre 1962 modifié portant règlement général sur la Comptabilité publique et notamment l'article 18, vu le décret n° 66-850 du 15 Novembre 1966 modifié par le décret n° 2004-737 du 21 Juillet 2004 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs, vu le décret n° 97-1259 du 29 Décembre 1997 relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux, vu l'arrêté du 28 Mai 1993 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents, et vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 27 Juin 2005,

- Décide d'instituer une régie d'avances auprès de l'école élémentaire pour le fonctionnement du programme « Socrate – Comenius »
- Cette régie est installée à l'école élémentaire Georges BRASSENS
- La régie fonctionne du 01/01 au 31/12 de chaque année
- La régie paie les dépenses suivantes :
 - * Les dépenses d'hébergement et de restauration engagées pendant les séjours, les sorties et activités,
 - * Les frais de transports liés aux séjours, sorties et activités,
 - * Les droits d'entrées d'établissements publics ou privés,

- * Les prix des spectacles et paiement des intervenants spécialisés en activités à régler à l'issue de la prestation,
- * Les taxes diverses liées aux séjours,
- Les dépenses désignées ci-dessus sont payées selon les modes de règlement suivants :
 - * Numéraires (espèces)
 - * Chéquier
- Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur es qualité auprès de Monsieur Le Receveur Municipal – Trésorerie de Salon de Provence,
- Le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixée à 1500 € par mois.
- Le régisseur verse auprès du comptable assignataire la totalité des pièces justificatives de dépenses à la fin de chaque mois,
- Le régisseur n'est pas assujéti à un cautionnement,
- Le Maire et le Comptable public assignataire sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

12/ REMBOURSEMENT PARTIEL FRAIS DE CANTINE ET PERISCOLAIRE M ET MME NOUCHY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu la situation de Monsieur et Madame NOUCHY au regard des régies des services de Cantine et Périscolaire, et vu l'erreur de l'Administration fiscale et le dégrèvement dont ils ont bénéficié au regard de leur revenu imposable,

- Décide de rembourser à Monsieur et Madame NOUCHY pour les enfants Léa et Chloé la somme de 24,40 €
- Autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

13/ APPROBATION CONVENTION CDG / VILLE AIDE A LA MISE EN ŒUVRE DE LA DEMARCHE HYGIENE ET SECURITE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu le projet de convention ci-annexé pour un coût global de mission s'élevant à 7 356,00 euros, décide d'autoriser Monsieur Le Maire à signer ladite convention.

14/ DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Les orientations budgétaires pour l'année 2006 ont été présentées sur la base d'un ensemble de statistiques relatives à nos 3 derniers Comptes Administratifs. Les grandes orientations proposées sont les suivantes :

- Poursuite de la maîtrise de l'évolution de nos charges à caractère général
- Evolution de la masse salariale compte tenu des évolutions réglementaires statutaires, de la poursuite du plan de pérennisation des emplois aidés et de la future intégration de l'espace éducatif socio culturel
- Poursuite de l'évolution à la baisse de la fiscalité locale en fonction de nos marges de manœuvres financières et de la pression fiscale toutes collectivités confondues pesant sur nos concitoyens

- Poursuite de la dynamique de nos investissements par l'optimisation des demandes de subventions et la gestion rationnelle de nos excédents et de la diminution sensible de l'annuité de la dette.

L'ensemble de ces orientations n'ont fait l'objet d'aucune contradiction lors de leur présentation.

15/ INFORMATIONS SUR LES DECISIONS MUNICIPALES

Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il a reçu délégation en début de mandat pour une partie des manières énumérées à l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il doit rendre compte des décisions municipales qui ont été prises depuis la dernière séance publique (liste jointe)

| N° Décision | Date |
|---|------------|
| 2005/16 | 05/10/2005 |
| Marché à procédure adaptée Travaux de rénovation de peinture des terrains de sports | |
| 2005/17 | 05/10/2005 |
| Marché à procédure adaptée Travaux de rénovation de la façade de l'église | |
| 2005/18 | 05/10/2005 |
| Marché à procédure adaptée Travaux de rénovation de l'église : Aménagement du parvis de l'église | |
| 2005/19 | 05/10/2005 |
| Marché à procédure adaptée Travaux de réfection de chauffage de la salle des sports | |
| 2005/20 | 05/10/2005 |
| Marché à procédure adaptée Habilitation Tractopelle R372 | |
| 2005/21 | 05/10/2005 |
| Marché à procédure adaptée Habilitation Nacelle R386 | |
| 2005/22 | 05/10/2005 |
| Marché à procédure adaptée Habilitation Palfinger conduite grue auxiliaire de chargement de véhicule R390 | |
| 2005/23 | 26/10/2005 |
| Marché à procédure adaptée Colis de Noël | |
| 2005/24 | 26/10/2005 |
| Marché à procédure adaptée Travaux de rénovation du bâtiment municipal avenue Aristide Briand | |
| 2005/25 | 26/10/2005 |
| Marché à procédure adaptée Fourniture d'un cinémomètre laser de contrôle routier | |
| 2005/26 | 09/11/2005 |
| Marché à procédure adaptée Collecte des ordures ménagères et assimilés 2005 – Avenant n° 1 | |
| 2005/27 | 14/11/2005 |
| Marché à procédure adaptée Acquisition Nacelle | |
| 2005/28 | 16/11/2005 |
| Marché à procédure adaptée Fourniture et pose de jeux dans jardin public – Avenant n° 1 | |

Ce compte rendu du Conseil Municipal vous est présenté sous une forme relativement concise. Le compte rendu détaillé du Conseil Municipal fait l'objet d'un affichage sur les panneaux d'informations municipales et peut également être consulté au service administratif de la Mairie. Ce dernier se tient à votre disposition pour vous faciliter l'accès à l'ensemble de ces documents.

**MANIFESTATION À MARSEILLE,
LE 12 DÉCEMBRE 2005,
CONTRE L'INCINÉRATEUR PRÉVU
À FOS SUR MER**



UN CHANTIER HQE MODÈLE !



Le jeudi 8 décembre, un groupe d'un quinzaine d'architectes, venant des Bouches-du-Rhône, en formation HQE (*Haute Qualité Environnementale*) est venu visiter le chantier de l'Espace Éducatif Socio Culturel. Il est à noter que le site de Grans a été choisi pour cette visite comme chantier HQE de référence dans la région.

**OUVERTURE D'UNE ENQUETE PARCELLAIRE
PIPELINE FOS / MER - MANOSQUE**

18 jours consécutifs. Du mardi 3 janvier 2006 au vendredi 20 janvier 2006 inclus. En vue de délimiter exactement les zones de servitudes ou immeubles nécessaires à la construction d'une canalisation d'intérêt général destinée au transport d'hydrocarbures liquides entre Fos et Manosque.

Les plans et états parcellaires, ainsi que le registre d'enquête seront à disposition du public afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations. Les observations pourront également être adressées par écrit au Maire ou au Président de la commission d'enquête.

Le dossier est consultable en Mairie de Grans, Service de l'Urbanisme, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h ; le vendredi de 8h30 à 12h30.

Un membre de la Commission d'Enquête recevra personnellement les observations du public le mercredi 4 janvier 2006 de 14h à 17h.

Au cours de l'enquête, les propriétaires devront faire savoir s'ils acceptent l'établissement de servitudes ou s'ils demandent l'expropriation.

En vue de la fixation des indemnités, les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'usufruitier, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes, sont tenues de se faire connaître en écrivant au Président de la SAGESS :

212 Av. Paul Doumer - 92508 RUEIL MALMAISON Cedex dans un délai d'un mois.

INSEE : Enquête "Permanente Conditions de Vie"

L'INSEE réalisera cette enquête dans notre commune **du 2 janvier au 2 mars 2006**. Les ménages seront tirés au sort et seront avisés par courrier.

Les enquêteurs seront munis d'une carte d'identité justifiant de leur qualité.

CLUB SENIOR GRANSOIS

Madame PAGES Claudette, la Présidente
Madame BARUGOLA Hélène, la Vice-Présidente
et les Membres du Bureau
souhaitent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2006
à tous les adhérents du Club
et à tous les lecteurs du Mois à Grans.

Le Bureau

LES ADHÉRENTS DU CLUB SENIOR GRANSOIS

remercient Monsieur le Maire pour le repas et le spectacle offerts le jeudi 22 décembre 2005. Ils souhaitent une Bonne Année 2006 au Maire et à la Municipalité.

Etat civil

• Naissances •

BOYER Thomas né le 12 novembre à Martigues
LEJEUNE Ludwig né le 15 novembre à Salon de Provence

• Décès •

GASTALDI, Veuve TROUSSIER, Béatrix
..... le 28 octobre à Marseille 15^e (84 ans)
HUNZIKER, Epouse CHOUQUET-STRINGER, Sylvie
..... le 06 novembre à Paris 12^e (55 ans)
OCCELLI André le 23 novembre à Salon de Provence (76 ans)

Le Service Municipal Enfance et Jeunesse

Comme il a été voté lors du dernier conseil municipal du 6 décembre 2005, nous avons mis en place des tarifs différents pour les extérieurs pouvant profiter de nos services Enfance et Jeunesse.

Ces nouveaux tarifs correspondent au prix coûtant du service proposé.

Nous avons voulu marquer cette différence pour mettre en avant l'accessibilité de ces prestations à nos enfants avec un meilleur tarif.

Il est vrai que nos activités au sein du CLSH ou du Local Jeunes sont nombreuses, les animateurs donnent une ambiance conviviale et mettent en place des projets d'animation de qualité, enfin les enfants sont presque comme à la maison.

Pour information et pour revenir à nos tarifs, nous pouvons vous donner des exemples sur la participation que la Mairie met en place :

- Pour le séjour d'Été 2005 de 12 jours du CLSH 7/11 ans, le coût global du séjour a été de 8761 euros (pension complète, transport, activités, animateurs).

La participation de la Mairie a été de 5264 euros soit 66,4% investi pour nos enfants afin qu'ils puissent avoir des vacances différentes.

- Autre exemple, au niveau du Local Jeunes, les tarifs de la semaine de vacances (sans nuit à l'extérieur) sont les mêmes qu'une semaine des CLSH (3/11 ans).

Le prix coûtant d'une semaine au Local Jeunes est de 234 euros par enfant, celle du CLSH est de 84 euros.

La prise en charge de la Mairie pour la semaine du Local Jeunes s'étale entre 90% pour la première tranche et 72% pour la dernière.

Nous pensons que cet effort supplémentaire au niveau des coûts sur les adolescents est nécessaire pour que nos jeunes viennent plus facilement au local et que le prix ne soit pas un frein pour les parents. Grâce à ces tarifs et surtout à l'ambiance du service nos adolescents viennent plus nombreux et nos séjours sont pris d'assaut.

SÉJOUR NEIGE - LOCAL JEUNES

Du 11 au 18 Février 2006 sur Barcelonnette Ski dans les stations du Sauze et de Praloup

Renseignements et inscriptions au Local Jeunes de Grans

Montée de la Glacière - 13450 Grans

Tél. : 04 90 55 95 25



Nos directeurs, Magali, Mounia, Frédéric et notre conseillère Fabienne Gruninger.

Grâce à ces tarifs et surtout à l'ambiance du service nos adolescents viennent plus nombreux et nos séjours sont pris d'assaut.

Suite à plusieurs demandes de parents, nous travaillons actuellement sur les tarifs de la cantine et du périscolaire avec une étude comparative des services équivalents des communes avoisinantes.

Nous espérons que les résultats que nous pourrions vous proposer d'ici la fin du printemps correspondront à vos attentes.

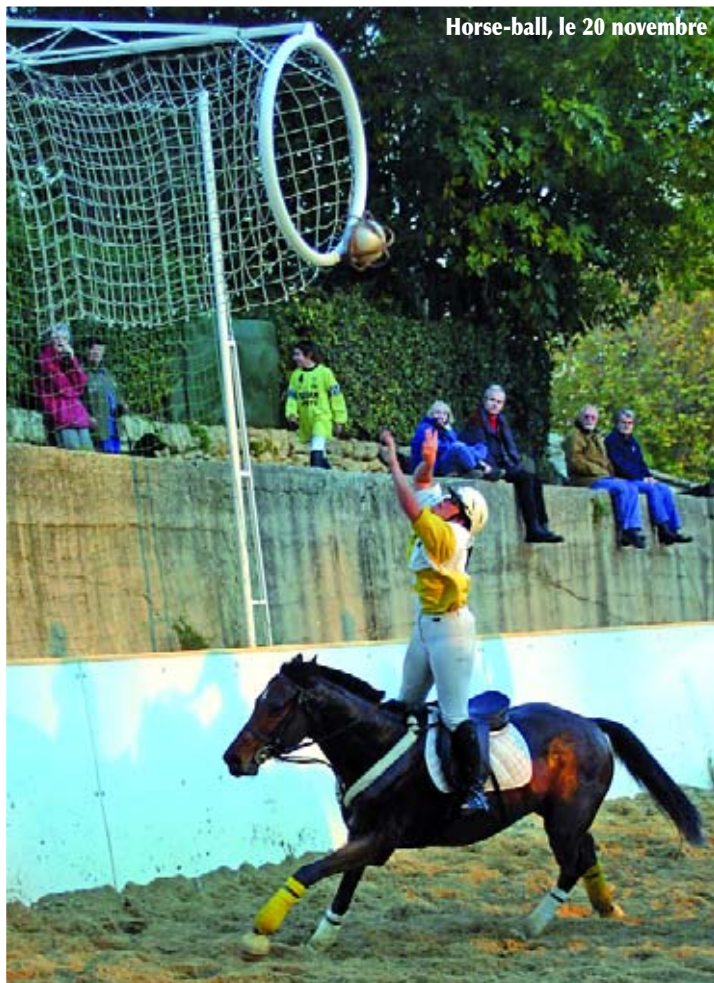
Nous sommes aujourd'hui un service vivant avec des rencontres régulières pour mettre en place de nouvelles stratégies dans l'animation, pour donner des idées, pour écouter et trouver des solutions quand nous nous trouvons devant une difficulté.

Les animateurs, les directeurs apportent un dynamisme au service et une écoute auprès de vos enfants.

Enfin, je pense que la réunion semestrielle de la commission extra municipale mise en place est là pour instaurer un dialogue régulier entre les parents et le représentant de la commune.

Que cette nouvelle année 2006 soit pleine de plaisirs, de nouveautés, d'émerveillements pour vos enfants.

Fabienne GRUNINGER, conseillère municipale déléguée au Service Enfance et Jeunesse



Horse-ball, le 20 novembre



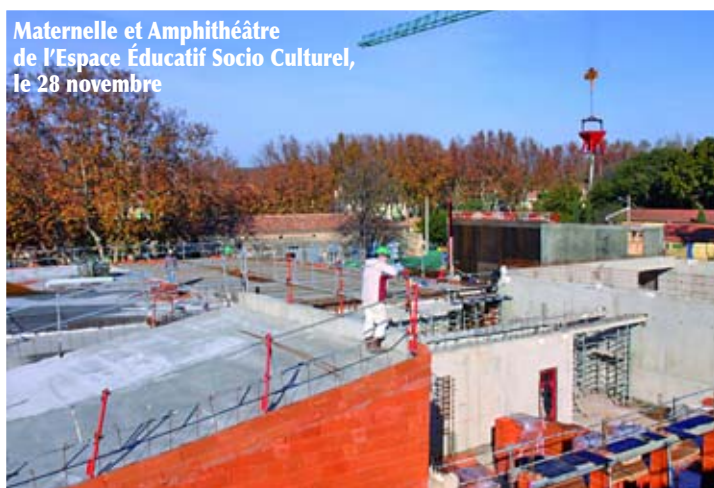
Forum Services à la Personne, le 15 novembre



Veillée Provençale, le 19 novembre



Grans sous la neige, le 23 novembre



Maternelle et Amphithéâtre de l'Espace Éducatif Socio Culturel, le 28 novembre



Atelier au périscolaire, le 6 décembre

Contes de l'hiver, à la médiathèque, le 1^{er} décembre



Réunion publique sur la révision du P.O.S., le 6 décembre



En route vers Noël, à la médiathèque, le 7 décembre



Au delà de la lune, à la crèche, le 8 décembre



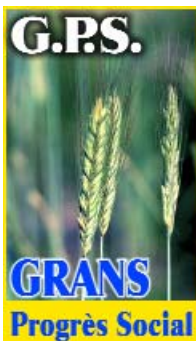
L'Opéra Bleu à la Salle Gérard Philipe, le 27 novembre





LE KANGOUROU - BASKET CLUB
LE BASKET CLUB GRANSOIS VOUS PRÉSENTE
SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2006

Ce début d'année reste prometteur : le classement des différentes équipes dans leur championnat respectif est satisfaisant, aussi toutes nos félicitations et nos vœux de réussite pour les prochaines rencontres.



Tout au long de l'année 2005 nous avons pu apprécier, par votre adhésion, la confiance et le soutien que vous portez à notre action pour le village et nous tenons, ici encore, à vous en remercier. La forte participation à notre premier Grand Loto du 20 novembre dernier nous a beaucoup touché et les moments simples et cordiaux que nous avons passés ensemble, lors de la rénovation de la Chapelle, rue Aristide Briand, et du "nettoyage citoyen" de la Touloubre, nous ont permis de marquer notre attachement au patrimoine et à l'environnement de notre village, et retrouver cet « esprit » où, chacun à sa mesure, seul ou en famille a su donner un peu de lui-même pour le bien-être collectif. Nous aurons l'occasion de vous présenter les projets de cette année, mais pour l'heure, **toute l'équipe souhaite vous exprimer ses sincères et meilleurs vœux 2006.**



L' A.I.P.E.G, Association Indépendante des Parents d'Elèves Gransois, a pour objet de contribuer au bien-être et à la sécurité des enfants scolarisés à Grans (*Temps scolaire et périscolaire*).

Nos actions sont basées sur des échanges constructifs avec tous les partenaires de la vie scolaire : Parents, Enseignants et Municipalité. **Sur le 1^{er} trimestre de l'année scolaire les actions se sont multipliées.**

- Les Conseils d'écoles se sont déroulés au mois de novembre autour de discussions claires et positives. **À l'école élémentaire**, il s'est déroulé avec la présence exceptionnelle de l'Inspectrice M^{me} Fournet, que nous avions invitée par l'intermédiaire du Directeur, notamment pour faire le point sur les conditions de la rentrée 2005 (*11 classes et seulement 10 enseignants le jour de la rentrée*) et sur le fonctionnement au quotidien de l'école (*suivi de l'évolution des effectifs, la communication au sein de l'école, le point sur les évolutions possibles de la semaine scolaire, la périodicité et la diffusion des compte-rendus des Conseils d'école, ...*). Bref, toute une série de questions pratiques et concrètes que nous suivons au quotidien. **À l'école maternelle**, suite à la suggestion de basculer le samedi matin au mercredi matin, l'A.I.P.E.G a proposé à l'ensemble des partenaires de la vie scolaire de mettre en place une enquête sur le sujet.
- **Nous participons au suivi du chantier de la nouvelle école, aux commissions cantine (mensuelles)** soucieux de maintenir des repas équilibrés.
- **Le jardin public** a été inauguré en novembre 2005, sur la base du dossier proposé et suivi par l'A.I.P.E.G depuis plus d'un an et demi.
- Et pour la troisième fois nous avons participé au **Téléthon**. Grâce à votre générosité, 441 euros ont été reversés à la recherche médicale et 80 goûters remis à l'association l'**En-cas gransois (Resto du cœur local)**.

Toute l'équipe se mobilise déjà pour l'année 2006... Toutes ces actions, la vie à l'école, ... sont développées dans "**L'EDITO de l'A.I.P.E.G**" **disponible sur nos panneaux d'affichage aux portes des écoles.** Notre prochaine réunion mensuelle se déroulera **le mardi 10 janvier à 20h45** salle Rose Scelle. N'hésitez pas à nous solliciter. **Meilleurs vœux pour cette Année 2006 !**

Toute l'équipe de l'A.I.P.E.G

COMITÉ DES FÊTES

● **NOS MEILLEURS VŒUX !**

Toute l'équipe du Comité des fêtes se joint à moi pour vous souhaiter à vous et votre famille une très bonne année 2006.

Le Comité des fêtes vous propose pour cette année un programme reconduit dans sa grande majorité mais enrichi de nouvelles prestations et encore plus innovant. En effet, nous allons fêter cette année le 30^{ème} anniversaire de nos foires, pour cette occasion et avec le concours de la Mairie, des festivités spécifiques sont prévues. Nous avons échafaudé un programme original pour la fête votive. Nous aurons également en charge d'organiser l'ensemble des festivités du 14 juillet. Nous reconduirons aussi en 2006 le printemps des écoles et son carnaval ainsi que le spectacle de Noël pour les enfants.

Nous vous attendons encore nombreux cette année en espérant répondre ainsi à vos espérances.

● **LE NOUVEAU BUREAU DU COMITÉ DES FÊTES**

Le Conseil d'administration a élu le 21 novembre 2005 le nouveau bureau du Comité des Fêtes, il est constitué d'un Président, **Christian GIRAUD**, de deux Vice-Présidents : **Roger MURY** pour la partie contrats, améliorations, organisation et de **Michel VOLABEL** pour la partie achats, logistique, organisation, d'un Trésorier, **Elvira MONTOSA**, d'un Secrétaire, **Aimée MITIVIER** et d'un Gestionnaire, **Nelly CLERC**.

Vous remarquerez la parfaite mixité de ce bureau.

● **LE CONCOURS DE CRÈCHES 2006**

La remise des Prix aura lieu **le mardi 10 janvier à partir de 18h à la Salle des Fêtes**. Tous les participants, ainsi que les Gransois, sont cordialement invités. Un vin chaud d'accueil vous sera servi, une tombola sera organisée avec en lots des paniers garnis. Suivra la remise des récompenses, entrecoupée d'animations assurées par les membres de l'association "Terre de Provence". **Le tout sera clôturé par un apéritif à consonnance Provençale.**

Christian GIRAUD, Président du Comité des Fêtes

LA BOULE DE LA TOULOUBRE

L'Assemblée Générale a eu lieu le Samedi 19 NOVEMBRE à 11 Heures, salle de "La Voûte". Initialement prévue le Samedi 15 OCTOBRE, nous n'avons pas pu tenir cette assemblée par la non réalisation des affiches et la non parution dans la presse... Nous avons le plaisir de vous communiquer la composition du nouveau bureau :

- Présidente : M^{me} RENDINA Véronique**
Vice-président : M. GRANGIER Raymond
Trésorier : M. MONTESINOS Franck

À ce jour, le dossier d'attribution des nouvelles subventions a été déposé en Mairie, le renouvellement des licences est en cours. Nous attendons avec impatience le retour des beaux jours pour commencer une nouvelle saison, tenir la buvette, coller les affiches et vider les poubelles...

Franck MONTESINOS, Trésorier

A.I.L. : 20 ANS DE TIR À L'ARC

Le lundi 5 décembre, la section Tir à l'Arc des A.I.L. s'est retrouvée autour du verre de l'amitié pour fêter ses 20 ans d'existence. L'occasion de se remémorer quelques grands moments comme le premier concours organisé par **Patrick FAYARD**, en 1985, sous le préau de l'école Georges Brassens. Puis se sont les années de gloire : en 87, premier Gransois Champion de France, **Guy GIRARD** et **Jean-Pierre CHAFARD** qui finira second (en 88 et 89 aussi !) ; suivront **Luc BERNARD** et **Jean-Claude TESSIER** en 88 et 89. Enfin, que de souvenirs avec **Sabrina VECCHIATO**, 8 fois Championne de France entre 11 ans et 18 ans, chapeau ! **Longue vie et bon anniversaire au Tir à l'Arc Gransois** qui a connu jusqu'à 55 tireurs en son sein dans les années 90.



L'élite gransoise du tir à l'arc, le 5 décembre

LE CONCOURS DÉPARTEMENTAL EN SALLE

Comme chaque année, la section Tir à l'Arc des A.I.L. de GRANS a organisé son **Concours Départemental en salle**. Ainsi, les 26 et 27 novembre, près de 90 archers se sont retrouvés à la salle Paul SIAS pour disputer une compétition comptant pour la sélection au championnat de France UFOLEP qui se déroulera à TOURS au mois de juin prochain. Nos archers s'y sont particulièrement bien comportés. Voici les résultats :

Catégorie - de 11 ans - SV 3^{ème} - Kylian ALVINO
 Catégorie 15/16 ans - SV 2^{ème} - Pablo ROCCA
 Catégorie 15/16 ans - V 1^{er} - **Hadrien APPOLONIE**
 Catégorie 17/18 ans - V 2^{ème} - Arnaud DEGEZ
 Catégorie débutants 1^{er} - **Bastien MICHEL**
 2^{ème} - J-Louis APPOLONIE
 Catégorie 19/49 ans - FV ... 2^{ème} - Nathalie ALVINO
 Catégorie 19/49 ans - MV ... 3^{ème} - Stéphane LECCIA
 Catégorie +50 ans - MSV 3^{ème} - J-Pierre GUYOT
 Catégorie +50 ans - MV 3^{ème} - Lionel DEGEZ

Félicitation à tous. Nous remercions parents, adhérents ainsi que tous les sponsors, qui ont œuvré pour que cette manifestation soit une réussite.

Rappel des horaires d'entraînement :

Lundi de 19h à 22h - Mercredi de 18h à 20h

Toute personne désirant s'initier au tir à l'arc y est cordialement invitée.

Nous vous informons par la même occasion qu'un nouveau bureau a été nommé à la tête de la section en remplacement de Stéphane LECCIA démissionnaire pour raison professionnelle. Il s'agit de **Jean-Yves CANDELLA**, Président, et de **Lionel DEGEZ**, Secrétaire.

Association « LI PICHOUNET »

L'association intitulée « **Li Pichounet** », nouvellement créée depuis décembre 2004 par les assistantes maternelles de Grans et une dernière de Salon de Provence, se permet de bénéficier en étant "associative" d'une salle assurée pour recevoir les enfants qu'elles accueillent chez elles.

Cette association a pour but d'offrir des moments récréatifs et éducatifs aux « tout petits », en invitant des intervenants tels :

- des musiciens, des marionnettistes, des conteurs.

Les activités ont débuté en date du 11 Mai 2005, par un premier spectacle de marionnettes offert aux enfants accueillis par les assistantes maternelles. Cette rencontre fut enthousiaste et réussie.

Il a été suivi courant Juin, puis de Septembre à Décembre 2005 par des animations musicales avec l'association gransoise "Amusiquons-nous" fortement appréciées par les enfants, ainsi que des adultes. Nous comptons d'ailleurs renouveler ces « temps d'éveils » offerts aux enfants deux fois par mois et tout au long de l'année 2006, si les subventions que nous demandons nous sont octroyées.



Amusiquons-nous, animation musicale

De même, une fois par an, l'association « **Li Pichounet** » organise une « Bourse à la puériculture » qui apporte aux familles le plaisir de renouveler à moindre prix des achats pour "bébé", ou encore se débarrasser d'un mobilier devenu encombrant, mais en bon état. Pour l'année 2005, les bénéfices ont été reversés à la trésorerie de l'association « **Li Pichounet** », ce qui a permis de rémunérer une partie des intervenants.

Nous rappelons, à l'occasion de cet article, que la prochaine « Bourse à la puériculture » se tiendra à la Salle des Fêtes de Grans, le **25 Mars 2006**, et, comme chaque année, nous espérons vous y retrouver très nombreux.

L'équipe de « **Li Pichounet** »



Tous nos vœux de bonheur et de santé vous accompagnent pour cette nouvelle année 2006 !

CONFERENCE-DEBAT : DE L'AUTORITE A L'AUTORITE PARENTALE. Le mardi 18 Novembre, **François LAMBERT**, psychothérapeute formateur, a animé cette conférence et répondu à nos questions. Nous le remercions vivement de sa participation. Nous programmons une nouvelle conférence. Les sujets ne manquent pas : nous faisons appel à vous : Quels sont les sujets que vous aimeriez voir traiter ? Notre association est là pour vous servir : usez-en !!! (boîte aux lettres, email : fcpegrans@tiscali.fr, ou en prenant contact directement avec un membre de l'association). **LA HOTTE AUX JOUETS** : du 17 Décembre dernier a permis de faire le bonheur de nombreux enfants. Merci infiniment à vous tous pour vos dons généreux.

CANTINE : La journée du pêcheur de Novembre : un petit mot pour remercier le magasin TORAN de Salon de Provence (vente articles de pêche) pour ses conseils, et la fédération de pêche en rivière d'Aix-en-Provence. En Décembre, nous avons parlé des différents Noël. En Janvier, animation autour des légumes. Faites-nous part de vos remarques, de vos idées ! Un grand merci à **Emilie VIARDOT** qui organise et anime avec l'aide des équipes cantine et péri-scolaire ces rendez-vous mensuels.

Au mois prochain ! La FCPE de Grans.

SALLE DE CINÉMA PERMANENTE ?

Êtes-vous intéressé par la création d'une salle de cinéma permanente à Grans située au Centre Socio Éducatif avec visionnement de copies des films les plus récents, sans incidence sur nos impôts locaux ni sur le tarif antérieur ?

Oui Non

Nom, Prénom :

(nombre de personnes vivant au foyer)

Vous êtes susceptible d'assister aux séances, quelle fréquence envisagez-vous ?

1 fois par mois

2 fois par mois

3 à 4 fois par mois

Prière de renvoyer ce questionnaire au :
Service Communication de la Mairie
Bd Victor Jauffret - 13450 GRANS
ou téléphonez au 04 90 55 71 53

1^{ER} CAFÉ PHILOSOPHIQUE DE GRANS

Une trentaine de personnes ont assisté au 1^{er} café philosophique de Grans. Le thème proposé « **qu'est-ce que la philosophie ?** » avait un certain parfum de classicisme, mais il a permis d'une part de re-situer la problématique de la philosophie dans son objet et sa méthode et de démystifier quelque peu le sens de cette discipline.

S'il est vrai que ce fut plus un cours magistral qu'un véritable débat, on peut néanmoins constater l'intérêt des participants à aller plus avant dans la démarche philosophique. La discussion s'est poursuivie devant le pot de l'amitié.

Le bilan étant "globalement positif", une prochaine rencontre est prévue **le jeudi 26 janvier, à 18h15, à la médiathèque de Grans**. Le thème retenu est le suivant : « **La culture : quel enjeu pour quelle pratique ?** ».

OPÉRA BLEU

le spectacle « **Opéra bleu** » a eu un succès intéressant pour le redémarrage de la Saison 2005/2006. L'humour décapant des personnages s'appuyait sur une certaine conception du monde, identifiant immédiatement l'univers présumé : le cirque.



Il en résultait une drôlerie truculente et féroce à la limite de la bienséance (quelques spectateurs ont été choqués par des mots d'une certaine crudité).

Gitano

Juan Carmona

Le samedi 14 janvier 2006

à 20h30 - Salle Gérard Philippe

plein tarif : 9,50 €
tarif réduit : 6,50 €

Composition/guitare : Juan Carmona

Guitare : Paco Carmona

Violon : Pascal Delalée

Chant : Justo Eleria

Percussions : Cadu

Danse : Eduardo Clavijo

Juan Carmona fait partie des guitaristes les plus créatifs de la nouvelle génération flamenco. Novateur, sa musique oscille entre une connaissance profonde des styles traditionnels et une ravageuse modernité. Un retour aux sources du Flamenco.

« Gitano » évoque les parfums andalous, les fêtes gitanes dans les rues de Séville ou de Cadix ou les plaintes des chants de Jerez... Un spectacle de haute voltige avec un artiste de renommée mondiale... Un véritable feu d'artifice méditerranéen.



 **ouest Provence**
MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE Albert Camus

CALENDRIER ACTION CULTURELLE JANVIER 2006

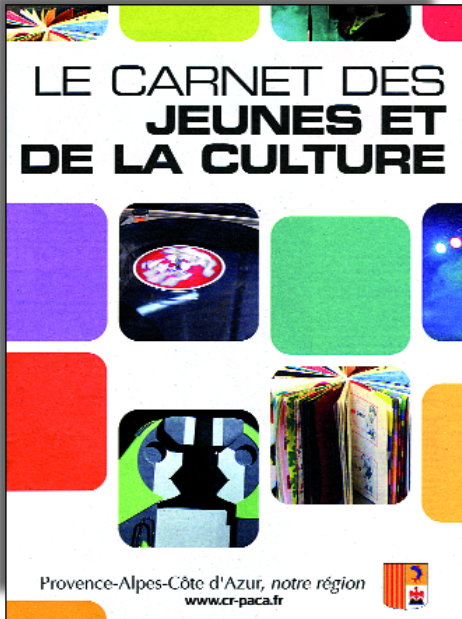
Mercredi 11 janvier à 15h

Rendez-vous du mercredi

« **Oh ! Mon beau miroir...** »

Visite commentée de l'exposition sur le thème des portraits (œuvres de la Galerie de Prêt) suivie d'un atelier d'art plastique « je dessine un portrait... »

Sur inscription



La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur initie et soutient depuis de nombreuses années de multiples actions artistiques et culturelles en direction de la jeunesse.

Sensibiliser, aider aux pratiques, à l'épanouissement, au développement du sens critique des futurs citoyens, toutes ces actions menées auprès des jeunes s'inscrivent dans les priorités politiques de notre institution.

Dans cet esprit, nous avons souhaité, aujourd'hui, éditer "Le Carnet des Jeunes et de la Culture". Il ne s'agit pas d'un recueil exhaustif de l'ensemble des actions soutenues par notre collectivité en direction des jeunes mais d'une sélection de projets, de dispositifs et d'opérateurs culturels susceptibles d'aider et d'accompagner la réalisation d'actions artistiques et culturelles.

Nous avons souhaité que "Le Carnet des Jeunes et de la Culture" soit un outil au service des acteurs du réseau information jeunesse, des médiateurs et plus généralement des équipes pédagogiques.

Grans Terre de Provence

propose

Dimanche 8 janvier 2006 - 15h00

Salle des Fêtes



La Pastorale Maurel

Par *Lei viei Pastourèu de Miramas*

Ecritte par Antoine Maurel, la présente pastorale a été créée en 1844 au Cercle Catholique d'Ouvriers, rue Nau à Marseille. "Lei Viei Pastourèu" de Miramas ont le plaisir de jouer cette oeuvre depuis de nombreuses années.

Entrée générale: 10 €

Renseignement/Réservation: 04 90 55 70 04

MÉMOIRE EN LUMIÈRE

Mémoire en lumière convoque la mémoire dans une recherche de traces du passé en prise avec le présent dans un projet audio-visuel qui s'articule sur un atelier, prolongée par une réflexion approfondie autour du regard d'un groupe de participants (12-70 ans) issus de différents horizons de la commune.

Un réalisateur et ce groupe d'habitants font un travail de recherche et de documentation à partir de documents anciens : cartes postales, peintures, photographies, extraits de films, documents sonores...

La collecte et l'observation de ces documents mettent en évidence les empreintes d'un passé sans doute oublié, mais qui constitue le socle sur lequel s'est construite une partie de l'identité de la commune.

Il s'agit ensuite de réaliser une série de plans cinématographiques à la façon des « Frères Lumière ».

Une caméra enregistre en plans fixes des blocs bruts de réel durant 1 à 3 minutes. Ces plans sont ensuite commentés par leurs auteurs et/ou confrontés aux autres.

Enfin ces films seront montés et projetés en salle puis édités en DVD.

Réunion d'information ouverte à tous :

Le mardi 10 janvier 2006 à 18h00 à la salle Rose Scelle.

Groupe indépendant / Groupe Radical (PRG) / Groupe Progrès Social**LE BUDGET : Un acte responsable et solidaire**

Décembre. Nous voilà attachés, une fois encore, à la préparation d'un nouveau budget.

Ce n'est plus l'exercice angoissant d'il y a une quinzaine d'années. L'expérience, l'entrée dans l'intercommunalité et le développement d'une culture d'intérêt général dans les choix de gestion ont rendu les choses moins difficiles.

Les comptes sont sains, GRANS, par son développement économique n'est pas une commune pauvre. Mais, notre expérience acquise nous a appris à gérer, plus que jamais, "en bons pères de famille" attentifs à tous les indicateurs, prudents pour l'avenir, sachant que nous sommes à chaque instant tributaires de décisions gouvernementales, de transferts de charges que nous ne pouvons maîtriser et qui mettraient rapidement en péril notre équilibre financier.

Ceci ne nous empêchera pas de rester fidèles à certaines orientations de gestion qu'il est opportun de rappeler :

▶ La gestion communale des services

Il serait en effet tentant de concéder à des entreprises privées des services tels que les cantines scolaires, le centre aéré, l'éclairage public ou le nettoyage des locaux. Ce n'est pas le choix politique retenu. Nous pensons que garder ces prestations en gestion municipale permet une meilleure maîtrise du service pour les administrés, un meilleur statut pour l'employé, une meilleure relation de proximité, ... et une économie substantielle.

▶ La pérennisation des emplois aidés

Les emplois jeunes, les emplois solidarités qui jusque là étaient aidés par l'État ne le sont plus. Fidèles à nos engagements et démontrant que ces emplois étaient pleinement utiles au fonctionnement de la commune, nous avons intégré tous les employés qui donnaient satisfaction dans le personnel communal.

▶ Une gestion rationnelle des dépenses

C'est la volonté première de l'équipe municipale.

Le renforcement et la compétence de notre équipe administrative, l'énergie de notre nouveau directeur général des services, nous permettent de mettre en place de nouveaux outils de gestion.

Cela favorise une politique d'achats (*fournitures administratives, produits d'entretien, publications municipales, ...*) soumis systématiquement

à l'ouverture de marchés et à la mise en concurrence ainsi que la renégociation de contrats (*assurances, maintenances, ...*), ce qui nous a permis de réaliser d'importantes économies.

▶ Une recherche active et permanente de subventions

La totalité des travaux (*voirie, réparation de locaux*) et des grosses acquisitions (*véhicules, chaufferies, ...*) peuvent être très largement subventionnés (*jusqu'à 80%*). Ces aides du Conseil Général ou du Conseil Régional ne sont pas automatiques, elles nécessitent des études et des dossiers pertinents, une argumentation convaincante, ... et pas mal d'énergie dans leur suivi par les élus municipaux.

En 2005 nous avons réalisé 900 000 € d'investissement et reçus 400 000 € de subventions.

▶ Une réduction de la dette

Depuis 2002 nous n'avons plus fait d'emprunts. La "pêche" aux subventions, l'aide intercommunale ainsi que les économies réalisées nous ont permis de baisser l'endettement de la commune de façon spectaculaire.

Les annuités sont passées de 500 000 € en 2002 à 223 000 € en 2006, soit une baisse de 55 %.

▶ La réduction des impôts locaux

La part communale des trois taxes (*habitation, foncier bâti et non bâti*) a baissé de 6 % en 2005. Depuis 2002, c'est une réduction de 11,5 % que nous avons pu réaliser. C'est un effort pour la commune bien qu'il soit en partie grignoté par les augmentations des Conseils généraux et régionaux et la hausse des bases d'imposition. Nous pensons cependant que nos efforts de gestion doivent profiter en priorité aux habitants, d'autant plus qu'ils sont nombreux à y participer largement. En effet, le respect par les Gransois des équipements mis à leur disposition permet de réduire significativement les coûts d'entretien et la bonne volonté de nos concitoyens dans la démarche de tri sélectif en général ainsi que l'excellente utilisation des containers verres-papiers-plastiques nous a permis de n'être plus imposés qu'à 5,5 % sur le ramassage des ordures ménagères contre 19,6 % auparavant.

Une telle conduite est à poursuivre, elle sera encouragée car elle est payante pour les finances collectives et notre environnement.

Plus que jamais, dans une Europe incertaine et une France troublée, nous nous devons, pour notre village, de valoriser et mettre en avant ses atouts, de regarder ses fragilités et faiblesses avec responsabilité et travailler ensemble à son évolution dynamique, conviviale et solidaire.

C'est la ligne de conduite fixée par la majorité municipale pour la réalisation du budget de cette nouvelle année.

2005 en France peut d'ores et déjà "s'évaluer" comme une année chargée, source de stress pour beaucoup ..., mais toute évaluation devant déboucher sur des objectifs neufs, les élus des groupes Indépendant, PRG et Progrès Social, d'une même voix, vous souhaitent à chacune et chacun une excellente année 2006.

Groupe des élus communistes et républicains /

Le point d'orgue de ce Conseil Municipal du 5/12/2005 aurait dû être : le débat d'orientation budgétaire.

Ce pseudo-débat ayant rapidement tourné au monologue d'auto satisfecit du Maire et de sa majorité, nous avons préféré quitter la salle.

Le peu d'espace que nous laisse le Maire dans « le mois à Grans » pour nous exprimer ne nous permet pas de vous donner notre positionnement ; vous pouvez nous contacter pour nous questionner en mairie ou dans Grans, mais sans doute est-ce cela la démocratie vue par la majorité municipale actuelle ?

Permettez-nous donc d'occuper cet espace municipal pour vous souhaiter à tous et à toutes de très bonnes fêtes.

Souhaitons également un grand avenir à « Démocratie Gransoise », nouvelle association sur le village, qui n'a d'autre but que le respect de la démocratie et des valeurs républicaines.

Yves Vidal,

Maire de Grans,

Les Membres du Conseil Municipal

Seraient très honorés de votre présence à la présentation des Vœux

le Samedi 21 Janvier 2006 à 11h30

Salle des Fêtes Gerard Philipe

Cette cérémonie sera suivie d'un cocktail animé par un orchestre jazz.



Grans

2006



L'avenir dans le respect des traditions

L'AGENDA DU MOIS

Tous les Jeudis du Mois

Cinéma - 2 séances

19H00 & 21H30 • Salle Gérard Philippe

Dimanche 8 Janvier

La Pastorale Maurel

15H00 • Salle Gérard Philippe

Mardi 10 Janvier

Remise des Prix du Concours de Crèches

18H00 • Salle Gérard Philippe

Réunion "Mémoire en Lumière"

18H00 • Salle Rose Scelle

Réunion A.I.P.E.G.

20H45 • Salle Rose Scelle

Samedi 14 Janvier

Gitano - Juan Carmona

20H30 • Salle Gérard Philippe

Samedi 21 Janvier

Cérémonie de la Présentation des Vœux

11H30 • Salle Gérard Philippe

Jeudi 26 Janvier

2ème Café Philosophique de Grans

18H15 • Médiathèque Intercommunale

L'Hiver

Voici l'hiver et ses frimas
Qui nous arrive à grands pas
La neige va bientôt tomber
Mais n'en soyons pas étonnés
Elle va couvrir d'un blanc manteau
Les bois, les plaines et les hameaux
La nature a pris le deuil
Sur chaque chose, un blanc linceul
Nous allons vivre au ralenti
Dans le silence, sans nuls bruits
Les jours sont longs, sombres et gris
Monsieur hiver n'est pas fini
Mon ami viens près de moi
Ce réchauffer au feu de bois
Le feu de bois de nos ancêtres
Qui pour nous n'a pas cessé d'être
Mais après ces tristes et longs temps
Reviendra enfin le printemps
Aussi ami réjouis toi
Tout recommence chaque fois.

Marcelle Blaise

RAPPEL : Toutes les informations à paraître dans " un Mois à Grans " doivent être transmises à Monsieur Alain Lequeux, au Service Communication de la Mairie, sur support informatique (disquette, clé USB, CD, Internet, ...) et être accompagnées d'une sortie papier pour contrôle **avant le 15 de chaque mois (avant le 10 pour la page Expression libre).** Merci d'avance.

MA CLASSE À L'HEURE BULGARE

Dernièrement notre classe de CM2 a accueilli deux représentantes de l'association "Provence Bulgarie" dans le cadre du programme Européen Comenius. Ces personnes sont venues répondre aux questions que nous avons préparées et nous présenter ce pays ainsi que Vratza, commune où se situe l'établissement avec lequel nous sommes en relation.

Nous avons souhaité vous faire partager nos impressions et avons mis en commun nos notes pour rédiger cet article.

La Bulgarie est à l'est de l'Europe. Ses frontières sont la Grèce au sud, la Turquie au sud est, la Macédoine et la Serbie/Monténégro à l'ouest, au nord le Danube et la Roumanie. La capitale est Sofia. Le drapeau est blanc, vert et rouge.

Il y a beaucoup de traditions. Mais la fête la plus importante ce n'est pas Noël mais Pâques. Noël se dit koléda et les cartes de vœux sont très colorées.

Ils se retrouvent aussi pour la fête de l'écriture et pour de nombreuses occasions historiques.

L'écriture est cyrillique. Nous avons pu écrire notre prénom en bulgare. C'était rigolo.

Dans une région, des femmes sont capables de marcher pieds nus sur les braises.

Les salaires sont très bas. Les bulgares ne peuvent pas tous s'offrir une voiture ou se payer des affaires scolaires de marque. Il n'y a presque pas de motos ou boosters, peu d'écoles privées et l'informatique se développe depuis quelques années avec des cybers café. L'agriculture est l'activité la plus importante. La Bulgarie est le premier exportateur mondial d'essence de roses.

Nous avons pu goûter une pâtisserie qui s'appelle pita. Ça ressemble à un gâteau mais avec le goût du pain. Avant de la manger, il faut le faire tourner trois fois, puis prendre un petit bout avec les doigts. A l'intérieur, une petite pièce a été cachée. C'est un porte bonheur. La monnaie est le lev. Un lev, c'est presque 50 centimes d'euro.

L'après midi s'est terminée avec un diaporama. Une visite en image de la Bulgarie et de Vratza.

Nous sommes très contents de cet après-midi et nous remercions notre institutrice et les deux personnes de l'association. Au mois de Mars nous parlerons des traditions de Pâques.

Les élèves de la classe de CM2 de Grans.



TELETHON

L'équipe du téléthon 2005 remercie l'Auberge des Eyssauts, Le Gibassier, L'Amandine, Le Fournil de la Glacière, Le National, Le Marigny, La Bodega, Leydier Fruits Provence, M. Lacour de Salon, Combe Traiteur de Charleval, La Gourmandise, Le Nocéa, Le Beffroy de Cornillon, Le Pinastre de Miramas, Anne Infante Architecture de Gordes, Nils Informatique et Cycles Hervé de Miramas, Génération Cycles, le Souvenir Français, le Commerce Équitable, les Pompiers de Grans (fil rouge), Atlas Badminton, l'AIEPEG, l'ASG, les ALL, Grans Musculation, la Gymnastique Volontaire, les Relayeurs de Grans, la Calèche d'Antan "Jack et Maryvonne", Team Jobar, les Customs du Pays d'Aix, le Chaînon, la Troupe de la Fontaine, Tutu Jazzeur, le Tennis Club, le Basket Club, le Comité Feux de Forêts, le Club Senior Gransois, Grans Progrès Social, le Léz'arts Verts, l'Amicale des Sapeurs Pompiers, les Cavaliers de La Forge, le Comité des Fêtes (prêt de matériel), la Chorale Plein Cœur d'Istres, Flo Gruninger (animation), la Police Municipale, La Municipalité et les Agents Techniques (mise à disposition des locaux et du matériel), la Paroisse de Grans et nos vifs remerciements au Père Desplanche et à M^{me} De Benedict pour l'accueil et le prêt de l'église.